

МІНІСТЕРСТВО ОСВІТИ І НАУКИ УКРАЇНИ
КИЇВСЬКИЙ НАЦІОНАЛЬНИЙ ЛІНГВІСТИЧНИЙ УНІВЕРСИТЕТ

Факультет романської філології і перекладу

Кафедра романських мов

Курсова робота з лінгвістики
на тему: «ІНШОМОВНІ ЗАПОЗИЧЕННЯ У ФРАНЦУЗЬКІЙ МОВІ У
СФЕРІ ПАРФУМЕРІЇ ТА МОДНІЙ ІНДУСТРІЇ»

Допущено до захисту
«___» _____ 20__ року

Студента групи МЛф 13-21
факультету романської філології
і перекладу
денної форми навчання,
освітньо-професійної програми
Французька мова і література, друга
іноземна мова, переклад _____
за спеціальністю 035 Філологія
Варварич Анжеліки Олександрівни

Завідувач кафедри
романських мов

_____ Рубан В. О.
(підпис) (піб)

Науковий керівник:
Кандидат філологічних наук, доцент
Єсипович К. П.

Чотирибальна шкала _____
Кількість балів _____
Оцінка ЄКТС _____

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA SCIENCE DE L'UKRAINE
UNIVERSITÉ NATIONALE LINGUISTIQUE DE KYIV

Faculté de philologie romane et de traduction

Département des langues romanes

Mémoire de recherche

sur le sujet: « **EMPRUNTS ÉTRANGERS EN FRANÇAIS DANS LE DOMAINE
DE LA PARFUMERIE ET DE L'INDUSTRIE DE LA MODE** »

Admis à soutenir

« _____ » _____ 20__

Par l'étudiant(e) du groupe MLf 13-21
de la faculté de philologie romane
et de traduction

du programme de formation professionnelle
Langue et littérature française, langue seconde,
traduction

spécialité 035 Philologie

Varvarych Anzhelika

*Chef du département des
langues romanes*

Directeur de recherche:
Candidat ès lettres, maître de conférences
Yesypovych K. P.

_____ Ruban V. O
(signature) (nom,
prénom)

Note _____

Quantité de points _____

Note ECTS _____

АНОТАЦІЯ

У сучасних лінгвістичних дослідженнях у галузі лексикології існує багато суперечливих думок щодо визначення поняття "запозичення". Найточніше визначення полягає в тому, що запозичення – це результат тривалої історичної взаємодії мов та їх змішування. Запозичення з іноземних мов займають особливе місце в словниковому складі багатьох мов.

Запозичуються слова, синтаксичні вирази та речення. Запозичені слова можуть бути адаптовані і повністю асимільовані в системі мови перекладу, а можуть зберігати сліди свого іншомовного походження.

Французька мова – одна з найбільш поширених і вживаних романських мов. Це одна з офіційних мов ООН та інших міжнародних організацій.

Завдяки тісним зв'язкам Франції з іншими країнами французька мова збагатилася лексикою, запозиченою з романських, германських та східних мов. Зокрема, поява англіцизмів у французькій мові є закономірним явищем, яке існує вже кілька століть і триває донині. Особливу роль у французькій мові відіграє лексика, запозичена з класичних мов – латинської та грецької.

Запозичення з іноземних мов відіграють важливу роль у сучасній французькій мові і стали невід'ємною частиною мовного способу життя. Їх можна знайти в багатьох різних сферах сучасного світу, від технологій та бізнесу до моди та культури. Ці запозичення відображають широкий спектр тенденцій та інновацій, які виходять за межі мовних кордонів і збагачують словниковий запас французької мови.

Однією з найбільш очевидних сфер використання іноземних слів є мода та парфумерія. Такі англіцизми, як "shorts", "trench", "coat", "heels" і "blazer" стали частиною мовного середовища, відображаючи швидкі темпи розвитку моди в сучасному світі. У парфумерній індустрії запозичення з іноземних мов також відіграють важливу роль. Слова, що описують інгредієнти, матеріали, технології та інші аспекти парфумерії, часто походять з інших мов: "extraction" походить від латинського "extractum", "vanille" – від іспанського "vanilla", а "bergamote" –

від італійського "bergamotta" .

Використання іншомовних слів пояснюється потребою в новій термінології в певних галузях діяльності. Негативним наслідком використання запозичених слів у будь-якій мові є втрата мовного розмаїття та культурної ідентичності.

Незважаючи на широке використання іншомовних слів у французькій мові, їхній вплив на мовну ідентичність та культурну спадщину є предметом дискусій. Дехто, стурбований збереженням чистоти мови, вважає, що запозичення з інших мов можуть призвести до втрати автентичності французької мови. Однак багатство і розмаїття іншомовних слів відображає сучасну реальність світу, де культурні та мовні впливи перетинаються і змішуються.

Ключові слова : іншомовні запозичення, запозичення, запозичені слова, запозичена лексика, іншомовне слово, іноземна мова, романські мови, класичні мови, мова оригіналу, мова реципієнта, модна індустрія, парфумерія.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	6
CHAPITRE 1. LE BASE THÉORIQUE DE L'ETUDE DES EMPRUNTS EN LANGUE FRANÇAISE.....	9
1.1 La notion d'emprunt en linguistique.....	9
1.2 La classification des emprunts dans la recherche linguistique moderne.....	13
1.3 Les principales sources d'emprunt.....	16
1.3.1 Les emprunts aux langues classiques.....	17
1.3.2 Les emprunts aux langues romanes.....	18
1.3.3 Les emprunts aux langues germaniques.....	20
Conclusion du Chapitre 1.....	23
CHAPITRE 2. LES CARACTÉRISTIQUES DES EMPRUNTS À DES LANGUES ÉTRANGÈRES DANS LA LANGUE FRANÇAISE DANS LES DOMAINES DE LA PARFUMERIE ET DE LA MODE.....	24
2.1 La particularité de l'utilisation des emprunts aux langues étrangères dans la langue française.....	24
2.2 L'aspect sémantique des emprunts à des langues étrangères dans le domaine des noms d'industries de la mode.....	26
2.3 L'histoire de la parfumerie et son lien avec la langue française.....	31
2.4 L'influence des mots étrangers sur la formation du vocabulaire de la parfumerie française.....	35
Conclusion du Chapitre 2.....	38
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	39
SOURCES UTILISÉES.....	40

INTRODUCTION

Aujourd'hui, les langues du monde se développent rapidement. L'emprunt est l'un des processus et moyens les plus importants pour enrichir le vocabulaire d'une langue, qui se développe activement en raison des liens économiques, politiques et culturels étroits entre les pays. Le vocabulaire d'une langue évolue et s'enrichit constamment en raison de l'activité humaine et du développement mondial. Presque chaque jour, de nouveaux phénomènes et objets apparaissent et doivent être nommés. Et pour que les gens puissent communiquer entre eux, le vocabulaire d'une langue doit constamment s'adapter aux changements dans les domaines de la science, de la politique, de l'art et de la vie quotidienne.

Le français est l'une des langues romanes les plus parlées et les plus utilisées. Il est l'une des langues officielles des Nations unies et d'autres organisations internationales. Il se caractérise par un nombre important d'emprunts, qui constituent une part importante de sa richesse lexicale. Les emprunts en français proviennent de sources diverses. En particulier, les mots latins et grecs ont servi de base à de nombreux termes du vocabulaire français. Le français a également été influencé par d'autres langues européennes telles que l'italien, l'espagnol, l'anglais et l'allemand.

Toutefois, il convient de noter que la langue française possède un héritage important d'anglicismes, reflétant leurs liens historiques profonds. Ces emprunts lexicaux sont devenus un facteur important du développement de la langue française, notamment dans le domaine de la parfumerie et de la mode.

L'intérêt de l'étude réside donc dans l'identification des moyens d'enrichir le vocabulaire de la langue et dans l'importance du processus d'emprunt à des langues différentes.

L'objectif de cette étude est d'identifier les emprunts à la langue française dans le domaine de la parfumerie et de la mode et les particularités de l'utilisation de ces emprunts dans la langue française.

La réalisation de cet objectif implique la résolution des **tâches** suivantes:

- clarifier le concept d'"emprunt" en linguistique ;

- mettre en évidence la classification des emprunts dans la recherche linguistique moderne ;
- indiquer les principales sources d'emprunts dans la langue française ;
- retracer les particularités de l'utilisation des emprunts aux langues étrangères dans la langue française
- analyser l'aspect sémantique des emprunts aux langues étrangères dans le domaine des noms des industries de la mode ;
- étudier l'histoire de la parfumerie et son lien avec la langue française ;
- déterminer l'influence des mots étrangers sur la formation du vocabulaire français de la parfumerie.

L'objet de l'étude est l'emprunt en langue étrangère dans la langue française moderne.

Le sujet de l'étude est l'emprunt en langue étrangère dans la langue française dans le domaine de la parfumerie et de la mode.

Le matériel de l'étude est constitué d'emprunts à d'autres langues.

Les méthodes de recherche sont déterminées par l'objectif général et les tâches spécifiques de l'étude. L'étude utilise une méthodologie globale qui comprend l'utilisation d'une méthode de description et d'analyse d'un élément linguistique étranger dans le système linguistique, en le comparant à d'autres éléments pour identifier les caractéristiques distinctives ou similaires ; une méthode d'identification de la classification et des principales sources d'emprunts dans la langue française ; une méthode comparative d'analyse de la traduction de mots étrangers en français ; une méthode historique qui permet de déterminer l'histoire de la parfumerie et sa relation avec la langue française.

La nouveauté scientifique réside dans l'amélioration de l'étude contextuelle détaillée des emprunts aux langues étrangères dans la langue française. La classification des emprunts aux langues étrangères dans le vocabulaire de la langue française est détaillée, et l'influence des mots étrangers en français dans le domaine de la parfumerie est analysée pour la première fois.

L'importance pratique de cette recherche réside dans la possibilité d'utiliser ses

matériaux et ses résultats dans l'étude du français et dans l'approfondissement des connaissances linguistiques. Les résultats de cette étude peuvent être utiles pour la rédaction de mémoire de fin d'études, de mémoire de diplôme et de mémoire de maîtrise.

CHAPITRE 1

LE BASE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE DES EMPRUNTS DANS LA LANGUE FRANÇAISE

1.1 La notion d'emprunt en linguistique

L'emprunt est l'un des rares termes linguistiques définis sur la base de caractéristiques sociologiques. L'emprunt est généralement compris comme un recours aux moyens lexicaux d'une autre langue pour exprimer une nouvelle notion, approfondir un concept existant ou clarifier un concept inconnu auparavant [2].

Il convient de noter que l'étude des contacts linguistiques et des interférences linguistiques sur le matériel de différentes langues a toujours été au centre des préoccupations de la sociolinguistique (J. Leclerc, P. Guiraud, E.A. Gutman, O. Selivanova, I. Sharanevych, G. Poterbnya, P. Merle E. Mayeux, J.-P. Cadet, V. Nazaraneko, etc.) [15]. Cependant, un certain nombre de questions restent floues, notamment l'interprétation du phénomène de l'emprunt et de ses différentes manifestations, la définition des types d'unités de langue étrangère, l'établissement de critères permettant de distinguer le vocabulaire assimilé du vocabulaire non assimilé et la distinction entre le vocabulaire emprunté et les autres unités de langue étrangère [5, c. 151–156].

Selon O. Ponomariv, "l'emprunt de mots étrangers est une conséquence des liens géographiques, économiques, scientifiques, culturels et autres entre les nations". Tout comme la vie des nations, des pays et des peuples ne peut exister sans liens économiques, politiques et culturels, la communication entre les nations, les pays et les peuples conduit inévitablement à un enrichissement mutuel du vocabulaire. Et plus le contact linguistique est long et nécessaire, plus l'influence de la langue source sur la langue cible est grande [8, c. 240].

D'une part, les linguistes considèrent l'emprunt comme le processus d'introduction de morphèmes, de mots et d'expressions d'une autre langue dans une langue particulière [10, c. 176]. D'autre part, l'emprunt est interprété comme le résultat d'une longue

interaction historique des langues et de leur mélange [6].

Les chercheurs français contemporains D. Barreteau et B. Diadière considèrent que seuls les emprunts lexicaux directs sont des emprunts, et que les autres unités empruntées sont des calques. Parmi ceux-ci, seuls les emprunts lexicaux sont considérés comme des emprunts, tandis que les autres emprunts (sémantiques, syntaxiques, phraséologiques, etc.) sont considérés comme des calques [13].

A notre avis, la définition de K. Voitenko est exacte. Dans ses recherches, elle conclut que l'emprunt est le processus d'adaptation d'un élément de la langue étrangère à la langue et au mot lui-même. Les mots, les expressions syntaxiques et les phrases sont empruntés. Les mots empruntés peuvent être adaptés et entièrement assimilés dans le système de la langue cible, ou ils peuvent conserver des traces de leur origine étrangère [1].

La classification des emprunts est également controversée.

L. Chursina propose de classer les emprunts en trois types :

- 1) le vocabulaire spécifique emprunté directement à la langue
- 2) le vocabulaire dérivé, dont l'origine est une langue étrangère et qui a acquis un sens différent de celui de son origine ;
- 3) le vocabulaire emprunté qui a subi des modifications sémantiques, phonologiques et morphologiques dans la langue [11, c. 18].

Selon E. Haugen, tous les mots étrangers peuvent être divisés en trois types :

- 1) les mots sans substitution morphologique dans lesquels la structure morphologique de la langue empruntée est préservée (mots empruntés) ;
- 2) les mots avec substitution morphologique partielle (morphèmes empruntés);
- 3) les mots avec remplacement morphologique complet (mots qui ne conservent que le sens de la forme originale) [19].

Dans la théorie moderne, cependant, la classification la plus courante est basée sur la nature du matériel emprunté, et l'on distingue traditionnellement les principaux types d'emprunts suivants :

- 1) l'emprunt direct est l'emprunt dans lequel une unité lexicale est transférée d'une langue étrangère vers la langue maternelle dans son intégralité;

2) le calque est une copie d'une langue étrangère en utilisant une langue maternelle autre que celle empruntée.

Outre le calque, il existe également le semi-calque, lorsqu'une partie d'un mot est empruntée et l'autre calquée.

En outre, il existe des emprunts sémantiques et des emprunts de formes de mots.

On parle d'emprunt sémantique lorsqu'un mot original prend le sens d'un mot correspondant dans une langue étrangère.

L'emprunt de forme de mot est un emprunt dans lequel le sens original est véhiculé par des morphèmes d'une autre langue.

Les mots internationaux forment un groupe distinct dans le lexique des emprunts.

Les mots internationaux sont des mots communs à la plupart des langues. Les mots nationaux, constitutionnels, biologiques et universitaires en sont des exemples. Les mots internationaux sont principalement associés à des termes techniques et à divers domaines de la science et de la technologie [2].

Lorsque nous avons examiné les différentes classifications des emprunts, nous pouvons dire que cette question reste également controversée. Les linguistes continuent d'étudier leur répartition sans avoir d'opinion commune.

Les emprunts de vocabulaire ne sont possibles que lorsque les communautés linguistiques sont en contact. Des facteurs tels que le purisme linguistique et la réticence de la communauté à utiliser le vocabulaire emprunté entrent souvent en jeu, de sorte que les caractéristiques du moment et de la qualité du contact affectent la structure des langues avec lesquelles elles interagissent. Par conséquent, la question de savoir ce qui motive les locuteurs à utiliser des mots étrangers dans la communication reste sans réponse.

Selon O.V. Krekoten, l'acquisition et la présence de mots étrangers dans la langue sont principalement dues à quatre facteurs:

- l'absence d'un mot correspondant à un nouveau concept dans d'autres langues;
- l'économie de la langue (préférence pour les mots d'une ou deux syllabes);
- l'internationalisation du concept;
- l'établissement de ce que l'on appelle les "buzzwords" (mots à la mode) dans le langage courant [7].

J. Grzega a tiré ses conclusions sur les raisons des emprunts linguistiques :

- 1) la nécessité de différencier les nuances de sens, y compris les nuances stylistiques ;
- 2) le besoin de jouer avec les mots ;
- 3) la nécessité de différencier les homonymes ;
- 4) la perte de l'expressivité émotionnelle des mots
- 5) le sentiment d'une différenciation insuffisante des champs conceptuels ;
- 6) émergence d'un nouveau champ conceptuel ;
- 7) la possibilité d'adapter le double étymologique d'un mot existant ;
- 8) le caractère bilingue de la société ;
- 9) le besoin de donner à l'expression un sens péjoratif, le besoin d'euphémisation ;
- 10) la réticence du traducteur à trouver un équivalent dans la langue du destinataire ou le manque d'outils lexicographiques ;
- 11) le facteur d'erreurs ou de simple oubli de l'équivalent dans la langue maternelle ;
- 12) la faible fréquence d'utilisation du mot, l'existence de variantes dialectales [18].

Les deux auteurs fournissent une liste exhaustive de raisons linguistiques et pragmatiques. Elles comprennent : la distinction des homonymes ; la clarification des nuances sémantiques et stylistiques et des influences culturelles ; l'expression de l'appartenance à un certain groupe social ; l'internationalisation d'une expression.

Les linguistes considèrent que le bilinguisme intensif des communautés linguistiques et des locuteurs natifs est l'une des principales raisons des emprunts. La nature du bilinguisme influe sur la tendance des locuteurs à utiliser le vocabulaire emprunté.

La diversité des points de vue existants sur l'emprunt indique des différences dans les définitions et la portée de ce concept. Les chercheurs se concentrent sur la nature de l'emprunt, sa classification et les raisons de sa présence dans la langue destinataire.

1.2 Classification des emprunts dans la recherche linguistique moderne

La linguistique moderne distingue les causes externes et internes des emprunts. Les raisons externes comprennent : les contacts entre pays en raison de la proximité géographique, la nécessité de traiter conjointement des questions politiques et économiques d'actualité, les échanges culturels et scientifiques. Les emprunts pour des raisons purement linguistiques comprennent:

- a) la nécessité de reconstituer un certain vocabulaire ou groupe sémantique manquante ou déficient à un certain stade de développement de la langue emprunteuse, ou de créer un tel vocabulaire ou groupe sémantique:
- b) la nécessité d'éliminer les limitations sémantiques ou les ambiguïtés de certains mots ;
- c) la certitude terminologique du mot emprunté créé dans la langue source par rapport à ses équivalents existant dans la langue destinataire.

Le terme "emprunt" est utilisé dans la littérature linguistique dans deux sens. Du point de vue des théories sur les contacts linguistiques et l'interaction des systèmes linguistiques, l'emprunt est l'un des moyens d'enrichir le vocabulaire d'une langue (I.O. Baudouin de Courtenay (1920), L. Bloomfield (1914), E. Haugen (1953), L.A. Bulakhovsky (1948)). Il montre également le processus d'entrée et d'adaptation du vocabulaire emprunté, ainsi que les mots et le vocabulaire empruntés résultant de ce processus. Les mots composés d'éléments empruntés à différentes langues, ou les mots qui sont en partie empruntés et en partie originaux sont appelés hybrides (racine française + suffixe anglais) [1].

En général, c'est un mot qui est emprunté, plus rarement un syntagme ou une phrase. L'emprunt de sons individuels et de morphèmes formant des mots (suffixes, préfixes et racines) se produit par le biais d'un processus d'extraction secondaire à partir d'autres mots empruntés. Les mots empruntés sont adaptés au système de la langue cible et parfois assimilés à tel point que leur origine étrangère n'est pas perçue par un locuteur natif et ne peut être détectée que par une analyse étymologique. C'est le cas, par exemple, des emprunts aux langues classiques (latin et grec), comme abricot, lavande, achillée.

Contrairement à ces emprunts totalement assimilés, les mots dits de langue étrangère

conservent des traces de leur origine étrangère sous la forme de caractéristiques sonores, orthographiques, grammaticales et sémantiques. Les mots de langue étrangère renvoient généralement à des domaines de connaissance ou de production spécialisés (par exemple, la botanique est une branche de la botanique qui étudie et systématise la description de toutes les espèces végétales). Ils peuvent également se référer à des concepts propres à d'autres peuples ou pays (nationalisme, régionalisme, xénophobie), par exemple, le camembert est un type de fromage français. Ces mots sont expliqués dans les dictionnaires de langues étrangères ou inclus dans les dictionnaires explicatifs ordinaires.

Selon V.M. Aristova, le terme "emprunt" est un concept général en relation avec les termes "langue étrangère" et "mots appris", qui sont adapté à une autre langue dans une certaine mesure.

Les mots étrangers sont des emprunts qui sont imités phonologiquement et grammaticalement (translittérés et non prononcés) d'une langue étrangère. Les mots qui sont pleinement assimilés dans une langue donnée subissent un processus d'adaptation à la langue d'accueil, changent de son, sont infléchis à la suite d'une inflexion, montrent une activité de formation de mots et forment même de nouvelles variantes lexicales et sémantiques.

Certains mots d'origine étrangère occupent une position intermédiaire entre les mots de langue étrangère et les mots d'emprunt pleinement assimilés. Au départ, les emprunts à une langue étrangère peuvent être utilisés dans des textes de la langue cible comme des intercalaires, en préservant la structure de la langue étrangère, et lorsqu'ils commencent à être utilisés plus ou moins régulièrement (généralement par effet de mode), on les appelle des barbarismes.

L'emprunt étant le résultat d'une longue interaction historique entre les langues et leur mélange, les mots empruntés occupent une place importante dans le vocabulaire de nombreuses langues. L'interaction accrue entre les langues, le rôle croissant des liens culturels et économiques entre les peuples et les États, et la mondialisation ont conduit à l'émergence d'une certaine couche de mots d'emprunt appelés internationalismes. En ukrainien, on trouve par exemple comité, projet et inflation.

Les mots empruntés au grec et au latin dans les langues européennes, à l'arabe et au

persan au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et au chinois en Extrême-Orient sont les principales composantes des langues internationales. Les langues internationales font souvent référence à des termes techniques dans divers domaines de la connaissance, de la technologie et des relations internationales [1].

Il existe deux modes d'emprunt : oral (à l'oreille) et écrit (textuel). Dans l'emprunt oral, les mots subissent plus de changements que dans l'emprunt écrit. Si un mot entre dans une autre langue en même temps qu'un nouvel objet ou concept est emprunté, le sens du mot reste inchangé, mais si le nouveau mot entre comme synonyme d'un mot existant déjà dans cette langue, une différence de sens apparaît entre ces synonymes, ce qui entraîne une modification de la sémantique d'origine. Un tel emprunt est parfois appelé pénétration. Les mots peuvent passer d'une langue à l'autre de deux manières : directe et indirecte.

L'emprunt est étroitement lié à l'emprunt lorsque la structure empruntée est exprimée par un matériel lexical spécifique (emprunt structurel). Le concept d'emprunt terminologique est souvent rencontré, car certains termes utilisés dans ce type de littérature sont empruntés au latin ou au grec.

Le vocabulaire hétérogène de toutes les langues est très diversifié en termes d'aspects génétiques, fonctionnels et structurels. Dans les langues européennes, les emprunts au latin sont les plus répandus, ce qui témoigne de l'influence significative des anciennes civilisations sur la formation des nouvelles cultures.

Le terme "latinisme lexical" est un objet particulier de la recherche linguistique, mais il convient de noter que ce concept n'a pas encore reçu de définition stable et générale. Dans la littérature scientifique sur les emprunts lexicaux, les termes "latinisme", "emprunt au latin", "gréco-latinisme", "emprunt au latin" et "polonisme à base latine" sont utilisés. Dans de nombreux cas, les linguistes interprètent le "latinisme" comme un mot ou une phrase de langue étrangère emprunté au latin (D.I. Ganych, I.S. Oliynyk, S.V. Semchynskyi). En effet, la perception d'un emprunt comme élément étranger est un phénomène subjectif d'un locuteur natif et dépend de sa maîtrise d'une langue étrangère, de son niveau général d'éducation et de son intuition linguistique.

Lors de la définition des latinismes, le principe de l'identification de la source de

l'emprunt est important. En linguistique moderne, il existe même des points de vue diamétralement opposés et incompatibles sur cette question. La distance chronologique entre les langues classiques et modernes, les recherches étymologiques incomplètes et parfois absentes, sont autant de facteurs qui compliquent la tâche. Les linguistes allemands modernes (G. Keipert (1998)) ont proposé le terme *Eurolatein* comme nom idiomatique pour l'héritage vivant de l'Antiquité et de la Renaissance humaniste dans les langues européennes. En même temps, des doutes ont été exprimés quant à la légitimité de l'utilisation du terme "latinisme" pour les langues slaves. En effet, les peuples slaves et leurs écritures sont apparus très tardivement dans l'histoire et ne peuvent être considérés comme ayant été dans l'environnement des langues latines.

L'un des problèmes les plus difficiles à résoudre lorsqu'on envisage l'utilisation de mots étrangers est la délimitation des concepts qui représentent ce type de vocabulaire. Dans la littérature linguistique, plusieurs termes sont utilisés à cette fin, notamment inclusions étrangères, emprunts, mots étrangers, barbarismes et mots internationaux. Le terme le plus courant est celui d'emprunt, qui désigne les mots provenant d'une autre langue. En d'autres termes, l'emprunt est l'acte d'assimiler des éléments d'une autre langue par une langue, ainsi que les éléments empruntés eux-mêmes [1].

1.3 Principales sources d'emprunt

1.3.1 Les emprunts aux langues classiques. Le latin, langue maternelle des langues romanes, a eu une profonde influence sur la langue française. Le vocabulaire français est enrichi en mots et en éléments latins depuis la période de la création de la langue française tant que telle et se poursuit encore aujourd'hui.

Il est possible de considérer que le latin a été une source inépuisable d'enrichissement pour français. Même si l'influence du grec ancien est assez importante à partir du XIV^e siècle, elle n'est pas aussi limitée que celle du latin.

Au XVI^e siècle, pendant la Renaissance de la culture et de l'art antique, l'influence latine et grecque a commencé à se manifester. Les écrits de Rabelais, Montaigne et d'autres auteurs de cette période contiennent une grande quantité de termes latins et grecs.

Nous avons utilisé tous les moyens et sources disponibles pour combler les lacunes dans le vocabulaire de la langue maternelle, conformément aux tendances dirigeantes du siècle exprimées dans la théorie de Du Bellay.

On a utilisé les langues mortes principalement pour combler le manque de termes abstraits. Il s'agit de termes tels que : *apparat, facilité, explication, hésitation (en latin), académie, hypothèse, sympathie, antipathie, apostrophe, clinique, emblème, géographie, pédagogie, périmètre, philologue*.

En plus des reprises de mots entiers, il y a également de nombreuses reprises d'éléments de mots, de bases formatives et d'affixes. Certains d'entre eux sont toujours utilisés pour créer de nouveaux mots, même aujourd'hui. Il convient de noter les affixes productifs qui ont été empruntés : **-ation** < lat. *-ationem*, **ment** < lat. *mentis*, **-able** < lat. *-abilis*, **-ure** < lat. *-ura*; **-atoire** < lat. *-atorius* ; **-iste** < lat. *-ista* < gr. *-istes*. Il y a quelques mots sont formés de bases formatives latines et grecques telles que : *photographie* (gr. *photos* "lumière" + *graphia* "écriture"), *téléphone* (gr. *tele* "loin" + *phone* "voix, son"), les formations hybrides, gréco-latines : *automobile* (gr. *auto* "soi-même" + lat. *mobilis* "qui peut être déplacé") [3, c. 53–60].

La langue latine a eu une influence si significative sur le français qu'elle a été ressentie dans sa structure.

Il convient de noter que la tradition appelle les mots et les éléments de mots empruntés au latin et au grec ancien "savants", en contraste avec ceux qui sont empruntés par la voie populaire.

Néanmoins, dans le français contemporain, le terme « mots savants » est devenu exclusivement conventionnel. Il est vrai que de nombreux d'emprunts provenant de langues mortes ne sont pas limités, comme au moment de leur apparition, dans n'importe quelle terminologie spéciale et finissent par se fixer dans la langue commune. Il est considéré qu'un grand nombre de mots appelés "savants" dont *nature, facile, fatiguer* ont leur origine en France. Les Français n'utilisent seulement des anciens emprunts, mais aussi des créations plus nouvelles comme *téléphone, automobile, photographie, biologie*, formés à partir d'éléments latins ou grecs.

1.3.2 Les emprunts aux langues romanes. Tout d'abord, la langue italienne a profondément marqué le français. La langue italienne a influencé en deux temps, au XVI^e et au XVIII^e siècle. L'influence de la langue italienne au XVI^e siècle a causé de tels problèmes à certains écrivains, qu'ils doivent prendre le relais pour défendre la pureté du français. Et l'influence italienne au XVI^e siècle a été la plus forte pendant la régence de Catherine de Médicis. Les emprunts à la langue italienne s'expliquent par les actions militaires en Italie (1494-1558) et à l'influence croissante de la culture italienne.

Beaucoup de mots ne sont pas conservés, mais on compte près de 500 mots italiens qui se sont introduits en français.

La diffusion de l'italien a été facilitée par la pénétration et l'installation des commerçants et des financiers italiens dans les villes de la France.

Les emprunts à l'italien, comme à d'autres langues étrangères, sont associés à certains domaines de l'activité humaine.

La guerre avec l'Italie et l'interaction avec les troupes italiennes ont introduit en français les termes militaires tels que : *allarme* < *all'arme*, *barricade* < *barricata*, *bataillon* < *batta-glione*, *cartouche* < *cartoccio*, *carronade* < *carronata*, *cavalerie* < *cavalleria*, *grenadier* < *granatiero*, *fortification* < *fortificazione*, *fusilier* < *fuciliere*, *solde* < *soldo*, *sentinelle* < *sentinella*.

L'existence des termes de nautique pénètrent également : *amiral* < *ammiraglio*, *coursive* < *corsia*, *golfe* < *golfo*, *misaine* < *mezzana*.

L'art italien a laissé une marque significative dans le vocabulaire français, par exemple : *aquarelle* < *acquarella*, *artiste* < *artista*, *balcon* < *balcone*, *bagatelle* < *bagatella*, *barcarolle* < *barcarola*, *caricature* < *caricatura*, *cantate* < *cantata*, *concerto* < *concerti*, *épinette* < *spinetta*, *façade* < *facciata*, *madrigal* < *madrigale*, *palais* < *palazzo*, *soprano* < *sopra*, *tempo* < *tempo*.

De plus, la France entretenait des relations financières étroites avec l'Italie, ce qui conduit à l'apparition de mots dans ce domaine tels que : *banque* < *banca*, *bilan* < *bilancio*, *cambiste* < *cambiare*, *crédit* < *crédita*, *ducat* < *ducalis*, *faillite* < *fàllito*, *piastre* < *piastra*.

Parmi les autres mots du niveau du français courant : *biscotte* < *biscotto*,

cannelloni, carpaccio, estouffade < stufata, macaron, chipolata < cipollata, sorbet < sorbetto.

L'apparition des italianismes a contribué à la disparition des mots de l'origine française. Tel est le cas des mots d'origine italienne *cavalerie, espion guirlan de* qui ont supplanté les anciens mots français *chevalerie, espie, garlande*.

Il faut mentionner que les mots italiens étaient souvent les mots doublets des mots français : camp- champ, cavalier-chevalier.

À la même époque, aux XVIe et XVIIIe siècles, les emprunts espagnols sont apparus dans le langage français. Le XVIe siècle a été marqué par des contacts assez fréquents, notamment avec des immigrants, ainsi que par des pénétrations des armées espagnoles pendant les guerres de religion. La langue espagnole est apparue en France. C'est surtout au XVIIe siècle que l'impact espagnole a été ressenti et que la littérature d'Espagne se fait connaître.

La langue française a également emprunté plusieurs mots à l'espagnol, en raison des conflits, des alliances et des échanges culturels entre la France et l'Espagne à ces époques. Il s'agit de termes militaires : *fort < fuerte, escadron < escuadron, lance < lanza, canot < canoa* ; de termes de l'art et de la musique : *alcazar, boléro, flamenco, tango* ; de termes de cuisine : *chocolat < chocolaté ; paella, tomate, tortilla*. Les autres mots qui n'appartiennent pas aux domaines précis, mais ils sont très populaires : *camarade < camarada, carapace < carapacho, cigare < cigarro, tornade < tornado, pastille < pastilla*.

Parallèlement, l'émergence des mots portugais date principalement des XVe –XVIe siècles. Les mots tels que : *barroco, banane < banana, mandarin < mandarim, marmelade < marmelada, sieste < siesta* [3, c. 53–60].

1.3.3 Les emprunts aux langues germaniques. L'influence de l'allemand sur le français est significative : avant le XVIe siècle, les emprunts à l'allemand étaient nombreux, mais au XVIIe siècle, lorsque les mercenaires allemands ont utilisé les mots d'origine allemande en France, on peut clairement ressentir l'influence de l'allemand. Cette influence est augmentée au XVIIIe siècle, notamment pendant la guerre de Trente

Ans, lorsque les armées françaises sont entrées en Allemagne.

La Révolution française et l'inimitié entre les deux empires, sans parler des échanges commerciaux et culturels plus réguliers au cours des siècles suivants, ont entraîné de l'apparition des mots empruntés. On sait que les deux guerres mondiales n'ont laissé aucune empreinte, ce qui est dû à un réflexe de défense linguistique légitime.

L'allemand a donné des termes de guerre comme : *bunker, helm, panzer, sarrau* < *sarrok*. Il s'agit également de termes de musique et de danse tels que : *accordéon* < *akkardion, polka, valse* < *walzen* ; de noms d'objets et de produits vulgarisés par les Allemands : *bretzel* < *brêsel, choucroute* < *sauerkraut, nouille* < *nudel, trinquer* < *trinken* ; de termes scientifiques et techniques : *aspirine* < *aspirin, bécher* < *becher, diathermie, karcher* < *karcher, zing* < *zink*. Il s'agit toujours de termes liés à des domaines variés de la vie quotidienne : *banc* < *banki, blanc* < *blank, benzine* < *benzin, besoin* < *bi-sunnia, foudre* < *fuder, handball*.

Anschluss, Bunker, Führer, Gestapo, Hitlérisme, Luftwaffe termes liés aux événements politiques de la dernière guerre et de l'occupation nazie, sont étrangers à la langue, et la notion d'allemand qu'ils expriment garde son caractère particulier.

La présence de l'influence anglaise est visible à partir du XVIIe siècle.

Cependant, un nombre important de mots anglais sont introduits dans le lexique français aux XVIIIe et XIXe siècles. Cela est dû à l'intérêt grandissant des Français pour le régime parlementaire instauré en Angleterre après la révolution de 1649.

L'anglais a apporté au français la terminologie politique. Parmi les termes liés au système parlementaire, à la vie politique et publique, on peut citer : *boycott, club, coalition, comité* < *committe, débat* < *débâte, leader, mandat, meeting, réforme* < *reform* [3, c. 53–60].

Les termes anglais sont entrés dans le lexique français tout au long du XIXe siècle en raison du développement de l'industrie en Grande-Bretagne et des relations commerciales actives avec la France. Ce sont des termes techniques et industriels comme : *factory, locomotive, machine, railroad, pipeline, parking, tunnel*.

Cette tendance ne semble pas vouloir s'arrêter, comme en témoignent les emprunts récents de mots tels que *fast-food, followers, make-up, superstar, share, crash*.

La popularité des jeux sportifs anglais s'est étendue à la fois en France et dans d'autres pays, et l'utilisation de termes correspondants a été encouragée : tels que *boxe* < *box*, *badminton*, *football*, *rugby*, *marathon*, *match*, *ski* < *skiing*, *sportsman*, *tennis*, *tourisme* < *tourism*.

Depuis le XIXe siècle, certaines couches sociales sont devenues très intéressées par tout ce qui provient de l'Angleterre, ce qui explique un grand nombre d'emprunts liés à la vie quotidienne, comme par exemple : *building*, *bulldog*, *cottage*, *gardening*, *hot-dog*, *pub*, *pudding*, *pull-over*, *shopping*, *show-room*, *snob*, *start-up*, *tea-time*, *toast*, *trench*, *week-end*.

Le français a été influencé par de nombreux vocables américaines à partir du XIXe siècle. Actuellement, le prestige des États-Unis en tant que puissance technologique contribue à l'afflux de termes venus d'outre-Atlantique. Ce sont, notamment : *business*, *barbecue*, *Bluetooth*, *e-mail* < *email*, *hamburger*, *lunch*, *Internet*, *podcast*, *selfie*, *surf*, *virus*, *wi-fi*.

Conclusions du chapitre 1

Dans le premier chapitre, nous avons examiné le concept d'emprunt en linguistique et constaté qu'il existe plusieurs interprétations de ce concept. Dans notre étude, nous nous sommes concentrés sur la définition de l'emprunt comme le processus d'adaptation d'éléments d'une langue étrangère à la langue ou au mot lui-même. Selon les spécialistes, l'emprunt est le résultat de l'influence de la culture d'un pays sur un autre, de l'existence de contacts écrits et oraux entre les pays, de l'autorité du pays où l'emprunt a lieu et des conditions historiques.

Après avoir étudié la classification des emprunts aux langues étrangères dans la recherche linguistique moderne, nous avons constaté que la linguistique moderne fait une distinction entre les causes externes et internes des emprunts. Cependant, la distinction entre les mots étrangers est une tâche difficile dans la recherche linguistique. Les emprunts peuvent enrichir le vocabulaire d'une langue ou créer de nouveaux groupes sémantiques. Le vocabulaire emprunté peut être parlé ou écrit, direct ou indirect.

Après avoir analysé les principales sources d'emprunt, nous sommes arrivés à la conclusion que le français emprunte du vocabulaire au latin et au grec, ainsi qu'aux langues germaniques et romanes. Le français étant issu du latin, le latin est la principale source d'enrichissement lexical du français. L'anglais a apporté une contribution significative à la langue française, notamment dans les domaines de la politique, de la science, de la culture et de la vie quotidienne.

CHAPITRE 2

LES CARACTÉRISTIQUES DES EMPRUNTS À DES LANGUES ÉTRANGÈRES DANS LA LANGUE FRANÇAISE DANS LES DOMAINES DE LA PARFUMERIE ET DE LA MODE

2.1 Caractéristiques de l'utilisation des emprunts aux langues étrangères dans la langue française.

Le français fait partie de la famille indo-européenne et est la deuxième langue la plus parlée au monde après le chinois. Il occupe la 10^e place dans le classement des langues les plus parlées dans le monde.

En français, le recours aux emprunts est motivé par la nécessité d'enrichir constamment la langue maternelle. Les emprunts sont des noms propres, des noms géographiques, des concepts généraux, du vocabulaire courant, des termes scientifiques et techniques, des imitations sonores. De nombreux emprunts qui ont fusionné avec des mots français au cours de l'histoire ont longtemps été considérés comme faisant partie du vocabulaire français.

L'analyse des dictionnaires français montre qu'ils contiennent un nombre important d'emprunts aux langues classiques, romanes et germaniques.

Le français emprunte du vocabulaire à d'autres langues depuis le IX^e siècle. Ce processus se poursuit encore aujourd'hui [9, c. 49].

Si l'on considère les emprunts à des langues étrangères sous l'angle de leur adaptation au français, on peut les diviser en deux groupes :

- les emprunts qui ont conservé leur orthographe (par exemple : *T-shirt, fashion, jeans, parka, trench, shopping, chic, hoodie*). Ces emprunts peuvent être correctement orthographiés et prononcés par les locuteurs selon les normes phonétiques de la langue française;
- les mots empruntés dont la phonologie ou la morphologie est altérée. Par exemple, le latin "*per fumum*" signifie "à travers la fumée" – français "*parfum*", l'ancien français

"toilette" [toilete] – français "toilette" [twalet], anglais "showroom" [ʃəʊrum] – français "showroom" [ʃurum], anglais "smoking" [sməʊkiŋ] – français "smoking" [sməkiŋ].

De nombreux mots de langues étrangères ont emprunté l'un de leurs sens au lexique. Par exemple, le sens direct du mot anglais blush est le sang sur le visage. En français, il n'a été emprunté qu'au sens figuré de *fard à joues* (cosmétique du visage). Le fait qu'un mot d'une langue étrangère puisse acquérir des sens multiples ou être réinterprété conformément au modèle de base de la formation des mots de la langue empruntée est une preuve indiscutable qu'il est entré organiquement dans le système linguistique et qu'il a acquis le statut d'unité lexicale française. La polysémie du vocabulaire français est le résultat d'un transfert de sens métaphorique et métonymique, très répandu en français. Certains emprunts sont réinterprétés, tandis que d'autres sont immédiatement utilisés dans un sens métaphorique. Par exemple, *l'arabe qahwa (boisson) est le français café (lieu où l'on sert des boissons)*. Dans la plupart des cas, lorsqu'un nouveau concept est redéfini et qu'un nom lui est donné, l'emprunt ne change pas. L'analyse des particularités du vocabulaire des langues étrangères montre que lorsqu'il entre dans la langue française, il est redéfini selon les lois universelles de la formation des mots.

Le degré d'adaptation du vocabulaire d'une langue étrangère dépend de son origine, de sa structure, de son sens et de son domaine d'utilisation. Les emprunts aux langues dites mortes (vernaculaire, latin classique, grec, etc.) sont entrés dans le lexique français après avoir été assimilés par les dialectes français (provençal, normand, alsacien, etc.). Cependant, de nombreux emprunts au latin et au grec ont conservé leur forme d'origine, par exemple *clinique, aquarium, collection, expression, enthousiasme, fabrique, psychologie, sympathie*. Ces emprunts ont le plus souvent un seul sens (emprunts monosyllabiques).

Les mots étrangers pleinement assimilés au français se caractérisent principalement par leurs caractéristiques fonctionnelles et stylistiques.

Un mot étranger est considéré comme pleinement assimilé lorsque sa structure morphologique, ses caractéristiques sémantiques et syntaxiques coïncident avec la structure morphologique, la sémantique et les caractéristiques syntaxiques de son homologue français [9, c. 49].

2.2 L'aspect sémantique des emprunts à des langues étrangères dans le domaine des noms d'industries de la mode.

Il est difficile d'imaginer que les dictionnaires modernes ne contiennent pas de mots empruntés à d'autres langues. C'est particulièrement vrai dans le secteur de la mode, où l'on trouve de nombreux mots empruntés pour désigner les vêtements, les chaussures, les accessoires et les bijoux, les noms des tendances et des styles de la mode, etc.

Les gens modernes s'efforcent non seulement de moderniser leur apparence, mais aussi d'utiliser des mots étrangers pour désigner les articles de leur garde-robe. Par conséquent, les nouveaux modèles de mode portent des noms tout faits. Il semble donc illogique d'inventer un nouveau nom (français) pour remplacer un nom existant. Cette tendance s'est particulièrement accentuée au tournant des XXe et XXIe siècles.

La mode, en tant que phénomène particulier de la culture humaine, reflète l'évolution de la société. Ainsi, le phénomène de la culture humaine au XXIe siècle reflète l'évolution de la société moderne. Depuis longtemps, les vêtements influencent non seulement l'apparence d'une personne, mais aussi son monde intérieur, ses caractéristiques psychophysiques, son humeur et même ses traits de caractère. Cela est inhérent à la nature même de la mode. Dès que l'homme a appris à fabriquer des tissus et à coudre, les vêtements sont devenus non seulement un attribut de protection contre le froid et les autres intempéries, mais aussi une sorte de signe social. Les vêtements indiquaient la zone climatique dans laquelle une personne vivait, sa nationalité, son appartenance sociale, son statut de propriété, son sexe et son âge [4].

Le développement constant du monde moderne de la mode et sa transformation en l'un des indicateurs des changements culturels et sociaux dans la société conduisent à l'émergence et à la formation de nouveaux termes pour décrire ce groupe thématique de concepts. Tout d'abord, l'évolution rapide des tendances de la mode vestimentaire s'étend aux noms des articles vestimentaires. Aujourd'hui, la terminologie de la mode est un vaste groupe lexical qui nécessite une recherche scientifique particulière. Le vocabulaire dans ce domaine est en constante évolution et occupe une place centrale dans le thésaurus des

locuteurs natifs. Le français moderne possède un nombre important de mots désignant des détails vestimentaires, des styles, des noms de tissus, des noms de composants de vêtements, etc. liés au thème de la "mode" et empruntés à d'autres langues.

Dans le groupe lexical et sémantique "mode", il y a plus de mots empruntés que de mots de la langue maternelle. Il s'agit tout d'abord de noms d'articles vestimentaires, de styles et de matériaux. La reconstitution du groupe lexical lié à l'industrie de la mode se caractérise par des emprunts à d'autres langues (principalement l'anglais, l'italien, l'espagnol et d'autres langues). C'est pourquoi les études théoriques sur la reconstitution de ce groupe lexical sont si pertinentes aujourd'hui [4].

Dans la terminologie de l'industrie de la mode, on distingue les emprunts assimilés et les emprunts non assimilés. Les emprunts assimilés sont ceux qui sont utilisés dans la langue depuis si longtemps qu'ils ne sont plus perçus comme étrangers par les locuteurs natifs. L'utilisation prolongée de ces emprunts dans le langage courant fait que les locuteurs natifs du français commencent à les percevoir non plus comme des emprunts, mais comme leur propre vocabulaire. Ces mots acquièrent des caractéristiques grammaticales typiques de la langue française (catégories de genre et de nombre, possibilité de modifier l'orthographe et l'étymologie).

Les emprunts non synthétisés comprennent des mots rarement utilisés et non adaptés au système grammatical français. Parmi eux, une place particulière est occupée par les mots étrangers (par exemple, *sèche-cheveux*, *make-up*, *code vestimentaire*, etc.)

La classification des noms d'articles vestimentaires et des diverses réalités de la mode peut être basée sur certaines caractéristiques thématiques, en fonction de leur destination, de leur type, de leur qualité, de la texture de leur tissu et de leur but fonctionnel [4].

Des exemples d'emprunts à des langues étrangères sont donc donnés pour chacun de ces groupes :

➤ **Noms de styles vestimentaires :**

1. Casual (*anglais "casual"*). Il s'agit d'un style vestimentaire qui dénote un style informel et décontracté. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire de la mode].

2. Style de rue (*anglais "street style"*). Ce terme anglais décrit un style de mode inspiré de la culture de la rue et de l'individualité. L'expression est un calque [Dictionnaire de la mode].

3. Vintage (*anglais "vintage"*). C'est un style en anglais qui fait référence à un style rétro, ancien ou classique. Il s'agit d'un emprunt direct [Dictionnaire le Grand Robert].

4. Sportswear (*anglais "sportswear"*). C'est un style anglais qui inclut des éléments de sportswear. Plus précisément l'ensemble des vêtements et des chaussures de sport. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire le Grand Robert].

5. Grunge (*anglais "grunge"*). Cet anglicisme décrit un style caractérisé par la négligence et la destruction. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire le Grand Robert].

➤ **Vêtements :**

1. Manteau (*latin "mantellum"*). C'est un vêtement qu'on porte sur les autres vêtements pour se protéger du froid et de la pluie. Le mot est un calque [Dictionnaire de la mode].

2. Smoking (*anglais "smoking"*). C'est un costume de soirée ou de cérémonie porté par les hommes, composé d'un veston aux revers satinés et d'un pantalon rehaussé, sur la couture extérieure, d'un galon également satiné. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire de la mode].

3. Trench coat ou trench (*anglais "trench-coat"*). Ce terme désigne un long manteau avec des passants aux épaules, des cordons à la taille et des poches profondes. Il s'agit d'un emprunt direct [Dictionnaire le Grand Robert].

4. Blazer (*anglais "blazer"*). Ce mot décrit un veste croisée ou droite à boutons de métal ou d'autre matière, souvent ornés d'un dessin en relief. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire de la mode].

5. Boléro (*espagnol "bolero"*). C'est une petite veste de femme, courte et ajustée, dépourvue de col, de revers, de manches et de boutons. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire de la mode].

6. Veste (*italien "vesta"*). Ce terme désigne une veste légère ou sans manches. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire de la mode].

7. Doudoune (*anglais "down jacket"*). Ce terme décrit une veste ou un manteau matelassé. Le mot est un calque [Dictionnaire le Grand Robert].

8. Jambières (*anglais "leggings"*). Ce terme décrit des jambières de toile, de drap ou de cuir, d'une seule pièce, épousant la forme du mollet, et qui se nouent par des lanières ou des courroies. Le mot est un calque [Dictionnaire de la mode].

9. Shorts (*anglais "shorts"*). Il s'agit de culotte courte destinée à l'origine aux activités sportives. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire de la mode].

➤ **Mots décrivant la mode en général :**

1. Mode (*anglais "fashion"*). Ce terme décrit la mode actuelle et les styles vestimentaires. Le mot est un calque [Dictionnaire le Grand Robert].

2. Style (*anglais "style"*). C'est un mot qui désigne une manière individuelle ou collective de s'exprimer par l'habillement. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire le Grand Robert].

3. Défilé de mode (*anglais "fashion show"*). Il s'agit d'un défilé de mode où les créateurs présentent leurs collections au public. Le mot est un calque [Dictionnaire le Grand Robert].

4. Tendence (*anglais "trend"*). Il s'agit d'une tendance ou d'une orientation de la mode qui devient populaire au cours d'une certaine période. Le mot est un calque [Dictionnaire le Grand Robert].

5. Désigner (*anglais "designer"*). Il s'agit d'un créateur de mode professionnel qui crée ses propres collections ou fabrique des vêtements sur mesure pour ses clients. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire le Grand Robert].

6. Fashion Week (*anglais "Fashion Week"*). Ce terme décrit une semaine de la mode au cours de laquelle les grands couturiers présentent leurs nouvelles créations. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire le Grand Robert].

7. Icône de la mode (*anglais "Fashion Icon"*). Ce terme décrit les personnes influentes dans le monde de la mode qui deviennent des symboles de style et d'élégance. Le mot est un calque [Dictionnaire le Grand Robert].

8. Luxury Brand (*anglais "Luxury Brand"*). Ce terme décrit une marque haut de gamme qui produit des vêtements et des accessoires de luxe et exclusifs. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire le Grand Robert].

9. Blogueur de mode (*anglais "Fashion Blogger"*). C'est un mot qui décrit les personnes qui bloguent sur la mode et le style et donnent des conseils sur les looks et les tendances. Le mot est un calque [Dictionnaire le Grand Robert].

➤ **Noms de tissus :**

1. Soie (*latin "seta, saeta"*). Ce terme désigne une étoffe précieuse fabriquée à partir de fibres de soie. Le mot est un calque [Dictionnaire de la mode].

2. Satin (*arabe "zaituni"*). Ce terme signifie étoffe (de soie, de coton) lisse et lustrée sur l'endroit, sans trame apparente. Le mot est un calque [Dictionnaire le Grand Robert].

3. Stretch (*anglais "stretch"*). Il s'agit d'un procédé de traitement des tissus qui les rend élastiques dans le sens de la largeur ; tissu ainsi traité. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire le Grand Robert].

4. Velours (*latin "vellus"*). Ce terme décrit une étoffe douce et veloutée. Le mot est un calque [Dictionnaire le Grand Robert].

5. Cachemire (*anglais "cachmere"*). Ce terme désigne une étoffe de laine fabriquée à partir de fibres de cachemire ou de laine de chèvre. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire le Grand Robert].

6. Jersey (*anglais "jersey"*). C'est un mot qui désigne une sorte de tissu tricoté fin et souple, confectionné à l'aide d'un seul fil formant des mailles toutes semblables sur une même face. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire le Grand Robert].

➤ **Noms de chaussures :**

1. Bottes (*anglais "boots"*). Ce terme anglais désigne des chaussures hautes ou mi-longues qui couvrent la jambe de la cheville à la cuisse. Le mot est un calque [Dictionnaire le Grand Robert].

2. Baskets (*anglais "sneakers"*). Ce terme décrit des chaussures de sport, en toile ou en cuir souple, à tige haute et souple et à semelle antidérapante. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire de la mode].

3. Talons hauts (*anglais "high heels"*). Ce terme décrit des chaussures à talons hauts qui élèvent le talon du pied au-dessus de l'orteil. Le mot est un calque [Dictionnaire le Grand Robert].

4. Sandales (*latin "sandalium"*). Il s'agit des chaussures légères dont l'empaigne, ajourée ou constituée de lanières, laisse une partie du pied découverte, et qui s'attachent souvent à la cheville par une courroie à boucle. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire de la mode].

5. Ballerina (*italien "ballerina"*). Ce mot désigne des chaussures très légères et souples, sans talon, ayant la forme d'un chausson de danse. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire de la mode].

Ainsi, les principaux emprunts de la langue française à l'industrie de la mode sont analysés. Les mots énumérés ci-dessus ont pénétré la langue et sont solidement ancrés. Il existe des mots calques et des emprunts directs en français.

2.3 L'histoire de la parfumerie et son lien avec la langue française

L'art de la parfumerie est connu de l'homme depuis l'Antiquité, et l'utilisation de l'encens et des produits pour la peau et les cheveux est très répandue. L'Orient ancien, l'Égypte et l'Inde ont été le berceau de la parfumerie et ont produit une grande variété de fragrances. L'Arabie était une source de substances balsamiques et d'épices.

L'Orient ancien était dominé par l'encens, qui était utilisé pour parfumer les vêtements, les cheveux et le corps à la maison, dans les rues et dans les temples. Les jours de fête, on lâchait des pigeons dont les plumes étaient enduites de musc, d'encens (aussi cher que l'or), de lavande et de jasmin [16].

Les premières informations scientifiques sur les arômes se trouvent dans les traités d'Avicenne (980-1037), scientifique, philosophe et médecin d'Asie centrale.

Les premières décoctions aromatiques étaient réalisées avec de l'huile. Les huiles ont la capacité d'absorber les odeurs. La rose, la menthe, la lavande, la violette, le lys, les écorces d'orange et de mandarine étaient utilisés comme matières premières pour les huiles de parfum.

Dans la Rome antique, la parfumerie était populaire parmi les riches Romains qui utilisaient des parfums pour souligner leur statut et attirer l'attention.

Dans l'Europe médiévale, les parfums n'étaient pas utilisés. Après l'Antiquité, la parfumerie n'est réapparue en Europe qu'à la Renaissance, lorsque les croisés du XIIIe siècle ont apporté des parfums de Palestine en Angleterre, en France et en Italie.

La véritable révolution de la parfumerie s'est produite lorsque l'on a appris à dissoudre les substances aromatiques dans l'alcool. L'alcool a été produit pour la première fois en Italie au XIe siècle. Pendant la Renaissance, la parfumerie a commencé à être produite en Italie et en France [12].

La base du parfum est un mélange de substances aromatiques. Dans certains types de parfums, les substances aromatiques représentaient la moitié de la quantité totale. Des arômes forts, piquants et brillants étaient utilisés. Les parfums ont été remplacés par les colognes. La cologne est une eau aromatique à l'odeur légère, fraîche et discrète, à faible teneur en substances odorantes.

Le parfum a été créé par le parfumeur français Jean-Marie Farina au XVIIIe siècle et s'est répandu dans le monde entier. Le nom "eau de Cologne" vient de la ville allemande de Cologne, où vivait Farina, mais le parfum lui-même a été développé en France.

Au XIVe siècle, une nouvelle révolution des parfums a eu lieu. La reine Élisabeth de Hongrie a créé un parfum à base d'alcool, qui est populaire depuis plus de 600 ans.

Une autre femme qui a grandement contribué au développement de la parfumerie est Catherine de Médicis, une noble italienne de Florence. Lorsqu'elle est devenue l'épouse du roi Henri II de France, elle a emmené avec elle une équipe de parfumeurs pour introduire en France les fragrances et les méthodes de fabrication des parfums italiens.

Les parfumeurs utilisent des matières premières et des laboratoires pour développer de nouvelles formules et de nouveaux parfums qui répondent aux besoins de la cour royale. Ils ont apporté avec eux de nouvelles techniques d'extraction des parfums à partir de fleurs et d'autres matières premières.

Au XVIIe siècle, la France avait supplanté l'Italie comme autorité en matière de parfumerie grâce aux progrès de la chimie et à l'identification des régions de parfumerie, dont Grasse, qui convenait parfaitement à la culture de fleurs telles que le jasmin, la rose

et la violette et à la production d'ingrédients de parfum. L'industrie de la parfumerie fine a prospéré sous le patronage de la famille royale française et de la noblesse.

Au XVIIIe siècle, Grasse exporte des parfums dans le monde entier et devient le centre mondial de la parfumerie.

Au XVIIIe siècle, la production d'eau de Cologne, de parfum et d'eau de toilette est devenue industrielle. De nouvelles technologies d'extraction de l'alcool et des substances aromatiques, des distillateurs plus ou moins perfectionnés font leur apparition et des parfumeries voient le jour un peu partout.

Au XIXe siècle, avec le développement de l'industrie chimique, un certain nombre de parfums synthétiques similaires aux parfums naturels sont apparus. Cela a entraîné le développement de la production de parfums, réduisant le coût des parfums et les rendant plus abordables pour la population.

Ainsi, depuis le XIXe siècle, la France n'a pas cédé sa primauté à d'autres pays et est aujourd'hui le plus grand producteur de parfums au monde.

La langue française est profondément liée à la parfumerie. De nombreux noms de parfums et d'ingrédients de parfums sont empruntés au français [12].

L'un des exemples les plus célèbres du lien entre la parfumerie et la langue française est le fameux *Chanel N° 5*, créé par la styliste française Coco Chanel en 1921 et devenu l'un des parfums les plus populaires au monde. Le chiffre "5" dans le nom du parfum indique que ce parfum particulier a été choisi parmi les autres échantillons présentés à Coco Chanel. Ce nom est devenu légendaire et symbolique dans le monde de la parfumerie.

Un autre exemple célèbre est celui de *Dior Sauvage*. Ce parfum a été lancé par la marque de mode française Dior et est devenu l'un des parfums masculins les plus populaires au monde. Il reflète l'intensité et l'énergie de ce parfum.

Guerlain Shalimar est un autre parfum légendaire créé par le parfumeur français Jacques Guerlain en 1925. Le nom "Shalimar" vient du mot sanskrit "Shalamar", qui signifie "jardin du bonheur" ou "jardin de la paix". Ce parfum est devenu l'un des classiques les plus célèbres de la parfumerie.

La marque de bijoux et de parfums *Cartier* produit également des parfums tels que

La Panthère et *Beze Volée*. Les noms de ces parfums créent une image mystérieuse et sensuelle.

La marque de parfum française *Lancôme* produit des parfums emblématiques tels que *La Vie est Belle*, *Trésor* et *Idole*. Les noms de ces parfums expriment les émotions et les concepts correspondants.

Givenchy a également sorti des parfums tels que *L'Interdit* et *Ange ou Démon*. Les noms de ces parfums reflètent la dualité de la féminité et du mystère [17].

Dans le monde de la parfumerie française, il existe également des termes spécifiques pour décrire les composants aromatiques, tels que "accord", "note de tête", "note de cœur", "note de fond" et autres. Ces termes permettent aux professionnels et aux amateurs de parfums de mieux comprendre la composition et le caractère d'un parfum.

Ainsi, la langue française joue un rôle important dans le monde de la parfumerie, révélant son élégance et sa beauté tant dans les noms des parfums que dans leurs descriptions et publicités.

2.4 L'influence des mots étrangers sur la formation du vocabulaire de la parfumerie française

L'influence des langues étrangères sur la formation de la terminologie française de la parfumerie est assez importante. La France est connue pour ses longues traditions en matière de parfumerie, ce qui se reflète dans son vocabulaire. Des mots étrangers ont été empruntés à diverses langues, dont le latin, le grec, l'italien, l'arabe et le turc, pour décrire les ingrédients des parfums, les techniques de production et leur association avec les parfums.

Ces mots apportent diversité et profondeur au lexique de la parfumerie française et contribuent à créer des termes spécifiques à l'industrie. Ils reflètent également les liens historiques et culturels entre la France et les pays de production et d'origine des ingrédients de parfumerie.

Ce dictionnaire riche et varié aide les professionnels du parfum et les consommateurs à mieux percevoir, décrire et comprendre l'univers de la parfumerie.

La classification des noms de parfum et la réalité des différents parfums peuvent être basées sur certains thèmes, en fonction de leur but, de leur type, de leurs matériaux, de leur texture et de leur utilisation [21].

C'est pourquoi des exemples d'emprunts à des langues étrangères sont donnés pour chacun de ces groupes.

➤ **Noms des bouteilles**

1. Flacon (*latin "flasco"*). Ce terme signifie le petit récipient de verre, fermé par un bouchon. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire de la mode].

2. Ampoule (*latin "ampulla"*). Ce mot désigne la petite fiole. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire le Grand Robert].

3. Atomiseur (*anglais "atomizer"*). C'est un dispositif, appareil servant à disperser un liquide en fines gouttelettes. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire le Grand Robert].

4. Col (*bas latin "collum"*). Terme qui désigne le col ou le goulot d'un flacon par lequel s'écoule le parfum. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire de la mode].

➤ **Termes chimiques**

1. Alcool (*latin "alkol, alkohol"*). C'est un terme qui est utilisé pour décrire les différents types d'alcool utilisés en parfumerie pour dissoudre les fragrances. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire de la mode].

2. Ester (*allemand "essigäther"*). C'est un composé chimique résultant de la réaction entre un acide et un alcool. En plus, ce mot désigne un composé chimique à l'arôme fruité ou floral, souvent utilisé en parfumerie. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire de la mode].

➤ **Termes techniques**

1. Extraction (*latin "extractum"*). Ce mot désigne le processus d'extraction de substances aromatiques à partir de matières premières naturelles pour la fabrication de parfums. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire de la mode].

2. Distillation (*latin "distillatio"*). Ce terme décrit le processus d'extraction des fragrances à partir de matières végétales ou d'huiles essentielles. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire de la mode].

3. Fermentation (*latin "fermantatio"*). Ce mot est utilisé dans ce domaine pour décrire le processus par lequel certaines substances aromatiques sont produites par des micro-organismes. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire de la mode].

➤ **Noms des composants et matériaux**

1. Musc (*latin "muscus"*). C'est une substance à l'odeur forte, sécrétée par certains mammifères et qui peut leur servir à éloigner leurs ennemis. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire de la mode].

2. Vanille (*espagnole "vanilla"*). Ce mot désigne l'arôme et la saveur des gousses de vanille, qui sont utilisées dans les parfums pour ajouter de la chaleur et de la douceur. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire de la mode].

3. Ambre (*latin "ambar, ambra"*). Ce terme désigne une matière très prisée utilisée en parfumerie pour donner de la profondeur et de la longévité à un parfum. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire de la mode].

4. Bergamote (*italien "bergamotta"*). C'est un fruit du bergamotier, dont la peau contient une huile essentielle très appréciée en parfumerie et en confiserie. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire de la mode].

5. Oud (*arabe "oud"*). Ce mot désigne un arbre aromatique ou une huile essentielle souvent utilisée en parfumerie pour créer une senteur profonde et exotique. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire le Grand Robert].

6. Iris (*latin, du grec "iris"*). Ce terme désigne la plante dont on extrait l'huile essentielle, qui a une odeur délicate souvent utilisée en parfumerie. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire le Grand Robert].

7. Bois de santal (*latin "sandalum"*) Ce terme vient de la langue anglaise et désigne un arbre aromatique dont on extrait une huile essentielle qui est utilisée en parfumerie pour apporter chaleur et douceur au parfum. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire le Grand Robert].

8. Jasmin (*arabe "jasmin"*). Ce mot désigne une fleur dont on extrait une huile aromatique, utilisée en parfumerie pour la fraîcheur et la sensualité. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire de la mode].

9. Lavande (*italien "lavanda"*). Ce mot décrit l'arbrisseau vivace aux fleurs bleues en épi, très odorantes, dont les inflorescences de cette plante sont utilisées en parfumerie. Le mot est un emprunt direct [Dictionnaire le Grand Robert].

Le processus d'emprunt fait partie intégrante de la langue française. Cela est dû au développement et à la diffusion de la parfumerie dans le monde. Prendre soin de son apparence est devenu un levier important de l'humanité.

Conclusion du chapitre 2

Dans le chapitre 2, nous avons exploré le fait que le français, la deuxième langue la plus parlée, emprunte du vocabulaire à différentes langues depuis le IXe siècle. Les emprunts à des langues étrangères peuvent conserver leur orthographe d'origine ou voir leur phonologie/morphologie modifiée. Le degré d'adaptation dépend de l'origine, de la structure, du sens et de la sphère d'utilisation des mots empruntés. Les mots d'une langue étrangère sont considérés comme pleinement assimilés lorsque leurs caractéristiques morphologiques, sémantiques et syntaxiques coïncident avec leurs équivalents français.

La mode est un phénomène universel qui reflète l'évolution de la société et de la culture. Dans l'industrie de la mode, les emprunts sont très fréquents, en particulier pour les vêtements, les chaussures, les accessoires et les bijoux. Ces emprunts proviennent principalement de l'anglais, de l'italien et de l'espagnol. Dans le groupe de la mode, nous avons identifié les sous-groupes suivants : noms de styles, vêtements, chaussures, tissus et mots décrivant la mode en général.

Ensuite, nous avons analysé l'histoire de la parfumerie, ses origines, son utilisation et les personnages les plus importants qui ont contribué au développement de la parfumerie. Nous avons appris que la France fait autorité dans le domaine de la parfumerie depuis le XVIIe siècle. Aujourd'hui, la France est à la tête de l'industrie mondiale de la parfumerie. C'est pourquoi la langue française est étroitement liée à la parfumerie et possède des termes spécifiques pour les composants aromatiques.

La terminologie française de la parfumerie s'enrichit d'emprunts aux langues étrangères : latin, grec, italien, arabe, allemand et espagnol. L'examen de différents groupes, tels que les noms de bouteilles, les termes chimiques, les termes techniques et les noms de matériaux, révèle un large éventail d'emprunts.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Dans la partie théorique, nous avons examiné le concept d'emprunt en linguistique et noté qu'il existe plusieurs interprétations de ce concept. Dans notre étude, nous nous sommes concentrés sur la définition de l'emprunt comme le processus d'adaptation d'éléments d'une langue étrangère à sa propre langue ou à son propre mot. Selon les experts, l'emprunt est le résultat de l'influence de la culture d'un pays sur la culture d'un autre, de la présence de contacts écrits et oraux entre les pays, de l'autorité du pays dans lequel l'emprunt a lieu et des conditions historiques.

La description de l'étude de la classification des emprunts aux langues étrangères dans la linguistique moderne nous montre que celle-ci distingue les sources d'emprunts étrangères et internes. Cependant, la distinction des mots étrangers est une tâche difficile dans la recherche linguistique. Les emprunts peuvent enrichir le vocabulaire d'une langue ou créer de nouveaux groupes sémantiques. Le vocabulaire emprunté peut être oral ou écrit, direct ou indirect.

Une analyse des principales sources d'emprunts permet de conclure que le français emprunte du vocabulaire au latin, au grec, aux langues germaniques et aux langues romanes. Le français étant dérivé du latin, le latin est la principale source d'enrichissement lexical du français. L'anglais a apporté des contributions significatives au français, notamment dans les domaines de la politique, de la science, de la culture et de la vie quotidienne.

Dans la partie pratique, nous avons examiné le fait que le français a emprunté du vocabulaire à différentes langues depuis le IX^e siècle. Dans certains cas, les mots empruntés à des langues étrangères ont conservé leur orthographe d'origine, tandis que dans d'autres, ils ont changé de phonologie et de morphologie. Le degré d'adaptation dépend de l'origine, de la structure, du sens et du domaine d'utilisation du mot emprunté. Un mot d'une langue étrangère est considéré comme pleinement assimilé si ses caractéristiques morphologiques, sémantiques et syntaxiques coïncident avec son équivalent français.

Au cours de l'étude, nous avons constaté que la mode est un phénomène universel

qui reflète les changements sociaux et culturels. Les emprunts sont très fréquents dans l'industrie de la mode, en particulier pour les vêtements, les chaussures, les accessoires et les bijoux. Ces emprunts proviennent principalement de l'anglais, de l'italien et de l'espagnol. Dans le groupe "mode", nous avons distingué les sous-groupes suivants : noms de styles, mots pour les vêtements, les chaussures, les tissus et la mode en général.

Ensuite, nous avons analysé l'histoire de la parfumerie, ses origines, ses usages et les personnages les plus importants qui ont contribué à son développement. Les participants ont appris que la France fait autorité en matière de parfumerie depuis le XVII^e siècle. Aujourd'hui, la France est le leader mondial de l'industrie du parfum. La langue française est donc étroitement liée à la parfumerie et possède une terminologie spécifique pour les ingrédients de parfumerie.

Vous pouvez constater que la terminologie française de la parfumerie est enrichie par des emprunts aux langues étrangères, notamment au latin, au grec, à l'italien, à l'arabe, à l'allemand et à l'espagnol. L'examen de différents groupes tels que les noms de flacons, les termes chimiques, les termes techniques et les noms de matières révèle un large éventail d'emprunts.

BIBLIOGRAPHIE

1. Войтенко К. (2010). *Класифікація запозичень в сучасних лінгвістичних дослідженнях* [Електронний ресурс] Режим доступу: http://www.rusnauka.com/7_NMIV_2010/Philologia/60103.doc.htm
2. Ганич Д., Олійник І. (1985). *Словник лінгвістичних термінів*. Київ : Вища школа. – С. 360.
3. Гунчик І. (2017). *Лексикологія сучасної французької мови = Lexicologie du francais moderne* : Навч. посібн. / І. Гунчик, Т. Хайчевська. – Луцьк : Вежа – Друк. – С. 53–60.
4. Дьолог О. (2022). *Лексико-семантичні особливості іноземних запозичень у галузі найменувань модної індустрії*. – Закарпатські філологічні студії. – Вип. 21. – Т. 1. – С. 45–49.
5. Есенова Е., Калинич І., Бойтор В. (2023). *Лексичне запозичення як засіб збагачення словникового складу мови // Закарпатські філологічні студії*. – Видавничий дім «Гельветика». – Вип. 28. Том 1. – С. 151–156.
6. Карпенко, Г. (2021). *Запозичення як складова лексикографічного процесу*. Вісник Харківського національного університету імені В. Н. Каразіна. Серія «Філологія». № 951.
7. Кречотень. О. (2015). *Різновиди англійських запозичень у французькій мові та способи адаптації запозиченої лексики* [Електронний ресурс] Режим доступу: <http://repo.sau.sumy.ua/bitstream/123456789/2796/1/Кречотень%20О.%20В.%20Різновиди%20англійських%20запозичень%20у%20французькій%20мові.pdf>. – Назва з екрана.
8. Пономарів О. (2001). *Культура слова: Мовностилістичні поради*: Навч. посібник. 2-ге вид., стереотип. — К.: Либідь. – С. 240.
9. *Пріоритети розвитку сучасної філології*. (2020). Матеріали II науково-практичної конференції. – Херсон: Видавництво «Молодий вчений». – С. 49.

10. Селіванова О. (2006). *Сучасна лінгвістика: термінологічна енциклопедія*. – Полтава: Довкілля-К. – С. 716.
11. Чурсіна Л.В. (1998). *Словотвірна валентність основ французького походження в сучасній українській літературній мові*. – С. 18.
12. Annick Le Guéner. (2015). *Le Parfum: Des origines à nos jours*.
13. Barreteau D., Diadié B. (2000). *Emprunts et calques dans le français du Niger: de la nécessité à la créativité*. [Ressource électronique]. – Mode d'accès: <http://www.bibliothèque.refer.org/livre3/1331.pdf>
14. Christine de Heredia-Deprez. (1993). *Plurilinguismes: Antoine Meillet et la sociolinguistique*. – Université René Descartes. – P. 58–73.
15. Cartier M. (2019). *Emprunts en français contemporain : étude linguistique et statistique à partir de la plateforme Néoveille*.
16. Elisabeth de Feydeau. (2011). *Parfums: une histoire intime*.
17. Frumertová Z. (2014). *Les parfums de la France*.
18. Grzega J. (2004). *Borrowing as a word-finding process in cognitive historical onomasiology*. [Electronic resource]. – Mode of access : <http://www1.ku-eichstaett.de/SLF/EngluVglSW/grzega1032.pdf>
19. Haugen E. (1950). *The analysis of linguistic borrowing* – Language. – Vol. 26. – Nr 2 / /210/231.
20. Hélène Carrère d'Encausse. (2019). *Dictionnaire de l'Académie Française*. [Ressource électronique]. – Mode d'accès: <https://www.dictionnaire-academie.fr/prefaces>
21. McCartney S., Aftel M. (2021). *The perfume Companion: the definitive guide to choosing your next scent*.
22. Lucet C. *Dictionnaire Le Robert*. [Ressource électronique]. – Mode d'accès: <https://dictionnaire.lerobert.com/definition>